



Ouagadougou, le 04 DEC 2020

## **COMMUNIQUE**

Dans le contexte sécuritaire difficile que connaît notre pays, des individus, essentiellement des jeunes portant des cagoules, se déplacent à motos dans des établissements scolaires de la ville de Ouagadougou pour poser des actes de vandalisme et y semer le désordre par des jets de pierre, des perturbations de cours et des scènes d'intimidation diverses.

Ces actes qui constituent des troubles à l'ordre public, compromettent le bon déroulement des enseignements/apprentissages dans les établissements publics et privés touchés et mettent en danger l'intégrité physique des élèves et des acteurs du monde éducatif.

Le Gouvernement condamne avec fermeté ces comportements attentatoires aux principes et règles qui régissent les libertés publiques.

Il rassure la Communauté éducative que toutes les dispositions sont prises pour assurer la sécurité et la quiétude dans tous les établissements scolaires pour un bon déroulement des activités pédagogiques.

Le Gouvernement met en garde les auteurs desdits actes et fera tout pour qu'ils en répondent devant la Justice.

Le Gouvernement invite les parents d'élèves, les élèves, les personnels de l'éducation à œuvrer ensemble pour éradiquer les actes de vandalisme et d'incivisme dans nos établissements scolaires.

Le Ministre de la Communication  
et des relations avec le Parlement,  
Porte-parole du Gouvernement



**Rémis Fulgance DANDJINOU**  
*Officier de l'Ordre National*